

La Nouvelle Revue de Presse

NRP Octobre 2012, n°13



Nos COUPS DE COEUR DE L'ÉTÉ

Droit

Droits de l'homme, disparus, harraga, corruption

Yazid Alilat

Société

L'Algérien est-il superstitieux ?

Amel Blidi

Economie

MARCHE informel :
Plus de 75.000 commerçants occasionnels

Culture/Médias

La femme et son corps sur cinquante ans de cinéma algérien

Elisabeth Arend

Mémoire

Les Chaulet : un sacerdoce pour la dignité humaine

CHEMS EDDINE CHITOUR

مختارات الصيف الجديدة
الصيف الجديدة المختارات

Sommaire

N° 13 Octobre 2012

Coups de coeur

Quand «la rue» prend le pouvoir

Abed Charef, p.4

Souvenirs d'une véritable icône du raï sentimental

Amine Aït Hadi, p.5

Je me souviens...

Karima Malki, p.6

Slim vu par Yasmina Khadra, p.6-7

Entre 30 000 et 35 000 changements de nom de famille depuis l'indépendance, p.7

L'engagement absolu de Francis Jeanson

Omar Merzoug, p.8

Droit

Droits de l'homme, disparus, harraga, corruption

Yazid Alliat, p.9

Société

L'Algérien est-il superstitieux ?

Amel Blidi, p.10-11

Une rentrée sociale pas comme les précédentes

Nacee Chennafi, p.11

Economie

MARCHE informel : Plus de 75.000 commerçants occasionnels
p.12

Boumediene DERKAOUI, PDG du groupe SAIDAL à Liberté,

A.Hamma, p.13

Culture/Médias

La femme et son corps sur cinquante ans de cinéma algérien

Elisabeth Arend, p.14-15

Mémoire

Les Chaulet : un sacerdoce pour la dignité humaine

CHEMS EDDINE CHITOUR, p.16

L'ère Chadli : des réformes économiques courageuses, p.17

Bibliographie, p.18

La NRP est la nouvelle formule de la « Revue de presse », créée en 1956 par le centre des Glycines d'Alger.

[Attestation du ministère de l'information: A1 23, 7 février 1977]

nrpresse@yahoo.fr

Revue bimensuelle réalisée en collaboration avec le :

CENTRE DE DOCUMENTATION ECONOMIQUE ET SOCIALE

3, rue Kadiri Sid Ahmed, Oran • Tel: +213 41 40 85 83 • Courriel: nrpresse@yahoo.fr

Site web: www.cdesoran.org



Ont collaboré à ce numéro

Farid BELGOUM, Boucif AOUMEUR, Bernard JANICOT, Hizia LAKEDJA, Fayçal SAHBI,
Mehdi SOUIAH, Leila TENNCI, Houari ZENASNI, Sid Ahmed ABED, Mokhtar MEFTAH

« Coups de coeur »

Editorial

Ce numéro de rentrée de la NRP ne comporte pas de dossier. A la place, vous trouverez les «coups de coeur» des collaborateurs, les articles lus ces derniers temps que nous avons envie de partager avec vous.

L'engagement absolu de Francis Jeanson

Au moment où l'Algérie fête ses 50 ans d'indépendance, après des années de déchirements et de violence, comment ne pas évoquer ceux et celles qui, au sein de la population française ont eu la clairvoyance de comprendre que ce pays avait légitimement droit à sa liberté ? Le philosophe Francis Jeanson eut le courage d'œuvrer à cette indépendance. Le couple Chaulet aussi.

Janicot Bernard

Quand la «rue» prend le pouvoir

Les musulmans réagissent mal, leurs réflexes prennent des comportements belliqueux. Cette image du monde musulman est vue par l'autre. Cet article évoque le dernier événement sur l'affaire du film anti-prophète Mohamed.

Il met le doigt sur le fossé entre les élites, les hommes politiques et les classes populaires de la société. Les premiers n'arrivent pas à présenter une influence positive sur ces derniers dans de telles situations. Cela m'a poussé à choisir ce texte, lequel va montrer la polémique autour de ce sujet qui a occupé l'opinion publique arabe durant les semaines passées.

Mokhtar Meftah

Je me souviens...

La guerre d'Algérie a longtemps été racontée par la violence des adultes. Il est temps qu'elle soit relatée par des enfants de l'époque, aujourd'hui des adultes. Cet article se veut un hommage à l'innocence des enfants qui se souvient de l'amitié, de la fraternité entre communautés. L'enfance, même vivant la violence de la guerre continue à vouloir jouer même avec des bombes et des poupées de chiffons pour dire qu'aujourd'hui, on est capable, avec la même innocence d'un enfant, de changer le cours de l'histoire et continuer à s'aimer malgré les frontières.

Leila Tennci

Souvenirs d'une véritable icône du raï sentimental

La scène est presque surréaliste. Elle est pourtant réelle. Date : 5 juillet 1993. Lieu : Stade du 5 juillet à Alger. On peut voir, sur quelques plans furtifs, dans le tableau d'affichage du stade, qu'il est presque sept heures... du matin. Ils furent pourtant des dizaines de milliers à avoir veillé toute la nuit pour voir ce jeune homme en blazer vert qui leur ressemble. C'était quelques mois avant que cet homme, Cheb Hasni, ne soit assassiné.

Fayçal Sahbi

Quand la «rue» prend le pouvoir

La fameuse «rue» arabe s'est enflammée. Retour sur une semaine durant laquelle la «rue» a pris le pouvoir. Comment transformer une cause juste, en une affaire lamentable ? Comment, d'une victoire probable, glisser vers une défaite assurée ? Comment une personne, qui était victime au départ, réussit-elle à devenir coupable ?

Abed Charef

L'affaire du film portant atteinte à l'image du prophète de l'Islam a, de nouveau, mis en avant ce sentiment de chaos qui règne dans le monde musulman ; un monde où n'importe qui fait n'importe quoi, où n'importe quel illuminé peut se proclamer leader, porte-parole ou guide, et pousser les foules vers des extrémités inacceptables et inexcusables. Avec au final, inévitablement, des drames, des morts, et une image des musulmans qui se dégrade encore et encore.

Pourtant, au départ, la situation était limpide. Un cinéaste obscur, provocateur avéré et escroc plusieurs fois condamné, réalise un film qui se moque de l'Islam de manière primaire, vulgaire. Le film est un bide qui n'intéresse personne. Jusqu'à ce que son auteur le mette sur Internet. Là, les réseaux le prennent en charge pour le dénoncer, ce qui lui assure une publicité extraordinaire. L'engrenage est connu, mais imparable.

Dans cette course vers le chaos, le moment critique se situe début septembre, lorsque les réseaux sociaux s'emparent de l'affaire. Aucune voix dans le monde musulman n'est assez crédible ou audible pour s'emparer de l'affaire et l'orienter dans une direction précise. Aucune institution n'a l'influence nécessaire pour dégoupiller l'affaire. Là encore, le résultat est inévitable : c'est la rue qui impose son diagnostic, sa solution, ainsi que la forme et les moyens de la réplique.

Il ne s'agit pas de mettre en opposition une élite supposée éclairée et une rue aveugle. Mais il est impossible d'occulter ce décalage évident entre une société et ses représentants, cette absence de médiateurs qui instaure la violence comme seul mode de dialogue entre la «rue» et le pouvoir dans les pays musulmans. On peut d'ailleurs s'interroger, dans le cas de

l'Algérie, pourquoi des personnages comme Abdelaziz Belkhadem, Ahmed Ouyahia ou Bouguerra Soltani n'interviennent pas publiquement pour appeler leurs partisans à la raison. On peut tout aussi bien se demander s'ils auraient de l'influence, s'ils seraient écoutés ou si, au contraire, leur intervention ne déclencherait pas la colère de la rue.

De plus, le moment est très délicat. Et s'il faut absolument intervenir, comment aborder la question ? Sur quel plan traiter cette affaire ? Sur le plan religieux, juridique, politique, diplomatique ou autre ? La «rue» arabe a traité le sujet sur le plan émotionnel, le pire de tous. Même sur le plan religieux, le sujet est délicat, mais les imams «religieux» l'ont bien géré, contrairement aux imams «politiques» qui ont adapté leurs positions à celles de leurs dirigeants politiques. Hassan Nasrollah, les imams saoudiens, ceux du Golfe, d'Egypte et d'Al-Jazeera, ont tous eu des réactions conformes à ce qui était attendu. Ils ont collé aux pouvoirs politiques ou aux courants idéologiques dont ils sont les porte-paroles.

Curieusement, cette affaire a aussi une profonde méconnaissance de l'Occident, de la pensée occidentale et des systèmes politique et administratif américains, y compris dans des pays réputés proches des Etats-Unis. Le gouvernement américain ne peut pas interdire ce genre de film en raison de son contenu. Il peut en interdire la projection parce qu'il provoque des troubles, porte atteinte à l'ordre public ou à la sécurité des Etats-Unis, mais pas en raison de son contenu. Le premier amendement de la Constitution des Etats-Unis porte précisément sur la liberté de pensée et d'expression, qui n'ont pas de limite.

Cela se confirme avec les autorités françaises qui assistent, impuissantes, à la publication de nouvelles caricatures, en déplorant prudemment le choix des journaux,

se contentant de rappeler prudemment, à chaque fois, que cela relève de la liberté d'expression et du sens des responsabilités de chacun. A partir de là, entendre Hassan Nasrallah menacer les Etats-Unis en cas de diffusion du film apparaît comme un autre mauvais film.

En Algérie, par contre, les réactions ont été plus pondérées. L'Algérie n'a d'ailleurs pas connu d'actes de protestation significatifs, encore moins d'actes de destruction. Est-ce le résultat du discours politique et celui des imams, qui ont fermement condamné, tout en prenant leurs distances envers ce que l'un d'eux a appelé «el ghaouha» (la populace) ? Est-ce une perte d'influence des réseaux islamistes radicaux, qui n'ont pas réussi à mobiliser malgré le recours aux réseaux sociaux ?

On aura tout de même noté que de nombreux imams, parlant apparemment au nom du ministère des affaires religieuses, se sont montrés réservés, sinon franchement critiques envers les actions de protestation violentes et peu civilisées. Ces pratiques portent précisément atteinte à l'image de l'Islam, et renforcent la conviction, chez les autres, selon laquelle l'Islam est belliqueux et agressif, a dit un imam, tout en appelant à une «réponse réfléchie». Rassurant de voir, pour une fois, que l'Algérie a adopté une attitude ferme, mais réfléchie.

Le Quotidien
Edition Nationale d'Information D'ORAN

le 20 Septembre 2012

Souvenirs d'une véritable icône du raï sentimental

Cheb Hasni meurt le 29 septembre 1994 sous les balles de l'intégrisme.

Il y a quelques jours a été commémoré l'anniversaire de la disparition de la star de la chanson algérienne et du raï, il y a de cela 18 ans.

Amine Ait Hadi

Souvenirs d'une véritable icône du raï sentimental, chebHasni, meurt le 29 septembre 1994 sous les balles de l'intégrisme, à la sortie d'un café, tout près de chez lui à Oran. Surnommé «le rossignol du raï», ou encore, le «Julio Iglesias oranais», 18 ans après la tragédie, la place réservée à sa mémoire reste vive. L'image d'un homme qui s'est engagé avec ses chansons d'amour, en compagnie de ses plus fervents admirateurs, qui continuent de l'écouter et de pleurer aux élans de sa voix, les voitures irradient encore sa musique, à travers les réseaux sociaux aussi, où on affiche la photo du regretté chanteur sur les



profils. Plusieurs hommages consacrés à chebHasni, en souvenir de sa voix mélodieuse, de son charisme incontestable, Le chanteur, de son vrai nom, HasniChakroun, enfant du quartier populaire de «Gambetta» s'est vu attribué un hommage cinématographique à travers le film «Hasni, la dernière chanson» qui a été diffusé sur la chaîne «El Djazayriya», un film réalisé par Messaoud Elâieb, et écrit par Fatima Ouazen et qui retrace autant la carrière artistique de Hasni que sa vie sentimentale. Auteur d'un record de 150 albums en seulement 8 ans, soit l'oeuvre de plusieurs vies, Hasni donnera du fil à retordre à la nouvelle génération de chanteurs raï, tant le choix est difficile dans son inépuisable répertoire, pour décider de la chanson à reprendre, ce qui fait qu'une dizaine de disques incluant divers artistes, reprennent ses tubes les plus fredonnés, dans le but de continuer à célébrer la mémoire du chanteur «El Chira Linabghiha», «El bayda mon amour», et «Li bini ou binha», «GaaNsa», «Srat Biya Kissa» «MazelKayen», «GalouHasni Met», et tant

d'autres qui ont fait vibrer garçon et filles, que ce soit lors de ses grands concerts, rassemblant jusqu'à 150.000 personnes ou sous la belle étoile.

Cheb Hasni demeure l'idole des jeunes, des deux cotés de la méditerranée jusqu'à aujourd'hui, le

rossignol du raï, qui s'est montré d'une loyauté infaillible à son pays et de ses fans, en refusant de quitter le pays malgré les menaces qui entouraient sa personne. Hasni c o n t i n u e r a apparemment à faire flamber les coeurs à travers ses chansons sentimentales avec lesquelles il a

représenté la voix amoureuse des rues et des quartiers populaires, la voix des amants également, car chebHasni a partagé ses tourments et ses passions, à travers des histoires personnelles voire même intimes, évoquant tour à tour, le plaisir et le désir, la séduction, l'exil, et nombre de thèmes tabous que le chantre n'a pas épargnés. Son trop plein d'honnêteté légendaire et ses paroles osées, son franc-parler ainsi que son audace lui valent de s'attirer les foudres de l'intégrisme. La pression des extrémistes n'arrivant pas à faire taire le jeune homme, bien au contraire; la censure le rend encore plus populaire dans tout le Maghreb, faisant de lui le porte-parole de toute une génération. Une génération à qui il aura aussi tendu un espoir qui était denrée rare à l'époque. Un chanteur qui a su saisir les préoccupations et les marasmes de cette jeunesse algérienne alors que la société s'enlisait déjà, dans la tragédie collective.

le 02 Octobre 2012

Je me souviens...

Moi, je me souviens : fusillade, morts, sang, cris, chars, retenue à l'école...

Karima Malki

Je me souviens des pas des soldats et du chocolat qu'ils distribuaient, des soldats qui nous ordonnaient de sortir de nos maisons, des fusils et baïonnettes pointés sur nous.... Je me souviens de la terreur qui se lisait sur les visages de nos proches... Je me souviens du pan de la robe de ma mère dans lequel je me cachais, des pleurs de ma sœur... Je me souviens de nos regards apeurés, innocents, ne sachant ce qui nous attendait. Je me souviens des bousculades : on nous rassemblait, femmes, hommes, enfants, vieux, bébés sur un terrain vague près de l'hôpital de Nédroma, ma ville natale. Il fait chaud, très



chaud, les bébés pleurent, on a soif, on a faim, on est parqué en plein soleil pendant des heures et des heures... Il y a un monde fou, on attend quoi ? Un hélicoptère, le général de Gaulle ? Je me rappelle des coups de feu, une bombe... Les gens courent, se piétinent, pleurent crient... Ma mère nous saisit par la main et nous crie : «Ne regardez pas, courez, courez !»

Ma mère pleure, son père et son frère (16 ans) sont en prison, le frère aîné a été tué par les soldats français. Dans la famille, la mort se succède : un oncle, un cousin, un frère, un neveu, un voisin... Je me souviens des hommes voilés d'un haïk, comme des femmes, qui venaient souvent à la maison. J'entendais souvent «moudjahidine». Je n'oublie pas la détresse, le désespoir, la tristesse et l'impuissance de ma mère devant l'arrestation de mon père qui s'était caché sur la terrasse et que les soldats ont fait sortir à coups de pied, la baïonnette pointée dans le dos, la

main sur la tête, lui criant «avance, avance... Plus vite que ça !».

Corde à sauter

Je me souviens que je jouais avec mes petites voisines Rachida, Farida, avec une poupée de chiffon fabriquée avec deux bâtons de bambou, de la laine de couleur pour les cheveux, du coton pour le corps, habillée de chutes de tissu que ma mère jetait... Je me souviens des billes que je lançais avec aisance et fierté avec les garçons Fethi, Rahmi et Jamel. Je me souviens de la corde à sauter, de la balle que je lançais en chantant «à ma balle...». Je me rappelle de la radio que mon père écoutait, l'oreille collée, dans un silence absolu... Je me souviens de la venue de mon grand-mère, de mes oncles et tantes, fuyant le village, le deuil... Je me rappelle de ma robe vert, blanc, rouge et de pantalons, chemises et cravates de mêmes couleurs que ma mère confectionnait en cachette, en silence...

Je me souviens du lance-pierre que mon frère (Allah yrahmou) utilisait pour casser les lampadaires de la rue Sidi Bouali où nous habitions pour que les moudjahidine puissent venir sans être vus... Je n'oublie pas le jour où, enfin, j'ai vu ma mère rire, courir, pleurer avec les voisines Zakia, Ghoutia, Amaria, Leïla, brandissant des drapeaux en criant à tue tête «Tahia Houria, Tahia El Djazaïr». L'hymne national Qassaman et les youyous... Mon père est revenu mais pour longtemps, il est parti en France je n'ai rien compris... Les grands-parents pleurent, nous partons aussi. Je me souviens des valises, des couvertures entassées dans une petite voiture, direction Oran, puis le train. Je me souviens du froid, de la neige. Paris. Mon père est là, nous sommes heureux !

Nous sommes des enfants victimes d'une guerre, des enfants perdus, sans repère, à la recherche d'une vérité cachée, à la recherche d'une identité. Français-Algériens, Algériens-Français ? Emigrés, clandestins et sans papiers...

El Watan
LE QUOTIDIEN INDEPENDANT

le 04 Juillet 2012

Slim vu par Yasmina Khadra

Mon histoire avec Slim a commencé au début des années 1970. J'étais Cadet de la Révolution à l'école militaire de Koléa, une école où la presse écrite, la radio, les livres non inscrits à la bibliothèque scolaire étaient formellement interdits – nous avions droit à deux heures de télévision par semaine, le dimanche après-midi, pour suivre le match de football. Aussi, se faire surprendre avec un journal sous le manteau était enfreindre outrageusement le règlement. Cette insubordination caractérisée nous exposait à de sévères sanctions disciplinaires qui, parfois, allaient jusqu'aux arrêts de rigueur et à la privation de vacances.

Slim publiait les tribulations de Bouzid et Zina dans *El Moudjahid*, l'organe officiel du Parti unique. Ses dessins étaient, pour nous enfants captifs de l'institution martiale, de véritables moments d'évasion. Et nous ne nous en privions pas. Ah ! Ce gat m'digouti filiforme, noir et maigre comme une éraflure sur du granit, mais perspicace jusque dans le moindre détail, toujours attentif aux dérives des hommes. Quel régal !... Et la moustache torsadée de ce Kabyle alerte et fulgurant, prêt à foutre en l'air le monde et les tabous si sa dulcinée était bousculée... Et Zina momifiée dans son voile, rappelant une barque en partance vers toutes les belles illusions... C'était magique, hilarant ! A travers les aventures de Bouzid, nous voyions du pays, voyagions d'une mentalité à l'autre avec infiniment de délectation, découvrons, pan par pan, cette Algérie paradoxale que les grillages de l'école nous confisquaient en réduisant notre patrie à une cour efflanquée, un préau sinistre et des dortoirs aux allures d'enclos à bestiaux.

Slim, c'était notre guide et notre éveilleur de conscience. Le regard qu'il portait sur notre société et nos mœurs, nos serments et nos défections, nos petites et grandes lâchetés était constamment lucide, tendre malgré un traitement socioculturel sans concession. Il était cette porte dérobée qui donnait sur des réalités autres que celles que l'on nous enseignait en classe, entre deux hymnes nationaux et deux parades pharaoniques ; des réalités qui nous surprenaient quelquefois quand les discours avec lesquels on nous bassinaient à longueur de journées résonnaient à nos tempes comme des sons de cloches fêlées... Il faut signaler que nous, pupilles de la nation, étions formatés pour

Les chiffres sont jalousement gardés par le ministère de la justice

Entre 30 000 et 35 000 changements de nom de famille depuis l'indépendance

Il faut compter une moyenne de 650 à 850 changements de nom de famille dans chaque wilaya au cours des 50 dernières années. Pour les grandes villes comme Alger, Oran, Constantine et Annaba, les changements sont plus nombreux que dans le reste du pays.

Depuis le recouvrement de l'indépendance, le 5 juillet 1962, des personnes se sont précipitées pour changer leur patronyme. Entre 30 000 et 35 000 noms ont été changés, selon des sources universitaires. Exemple : le nom Khanfous (scarabée) changé en Ben Abbas, ou Oulid Eddib (fils de chacal) changé en Dahbi, les dossiers de demande pour le changement de nom de famille en Algérie continuent à être envoyés au ministère de la Justice. Cela concerne souvent les personnes qui ne veulent pas porter un nom injurieux, véritable fardeau lorsqu'on sait que la société est railleuse.

Il subsiste un black-out sur les véritables statistiques. Le ministère de la Justice préserve les chiffres comme un secret Défense. Pour preuve, les services de la communication de ce département ministériel n'ont pas jugé utile de nous communiquer la moindre information. Toutefois, selon les chiffres que nous avons pu recueillir auprès d'universitaires, le nombre de changements de nom de famille oscille entre 35 000 et 40 000 depuis 1962. Me Fatma Zohra Benbraham avance, quant à elle, un chiffre encore plus élevé qui dépasse les 50 000.

Nos sources nous expliquent qu'il faut compter une moyenne de 650 à 850 changements de nom de famille dans chaque wilaya au cours des 50 dernières années. Pour les grandes villes comme Alger, Oran, Constantine et Annaba, les changements sont plus nombreux que dans le reste du pays.

Au niveau de la capitale seulement, plus de 1500 changements ont eu lieu depuis le recouvrement de la souveraineté nationale. A Constantine, les demandes de changement de nom sont très significatives. Elles dépassent les 2000. Nous ne citerons aucun nom, mais force de constater que les noms ignominieux et obscènes sont monnaie courante à l'est du pays.

Dans ses travaux, le docteur Farid Benramdane, spécialiste en Algérie de la question patronymique, maître de conférences à l'université de Mostaganem, nous indique que «l'administration algérienne travaille toujours sur la base de l'état civil du 23 mars 1882.» Cette loi édicte les procédures de choix ou d'attribution du patronyme. La transcription de l'état civil s'est faite en «13 ans à peine, d'après les textes de Louis Millot, et par un personnel non spécialisé». Au bout de cette décennie (1882 à 1895), 13 000 à 15 000 noms ont été octroyés à des Algériens. Au fil des années, en comptant les différentes transcriptions, ces données ont triplé. Par exemple, Belhocine s'écrivait chez certains administrateurs Belhoucine ou Belhoussine.

De son côté, Ouerdia Yermèche, docteur en sciences du langage, souligne dans ses recherches que «la transcription des patronymes en arabe se fait toujours sur la base de la graphie française, laissant libre cours à la fantaisie des employés de l'état civil», puisque l'administration algérienne travaille toujours sur la base de l'état civil de 1882. Ce qui laisse également la porte ouverte aux erreurs et aux manipulations.

Comment ça marche ? :

Pour changer son nom de famille, il faut rédiger une demande avec de bons arguments (nom ignominieux ou obscène) et la transmettre au ministre de la Justice, garde des Sceaux.

Dans le cas d'une réponse positive, le changement de patronyme doit faire l'objet d'une publicité dans un quotidien national. Les personnes s'y opposant peuvent agir en l'espace de six mois.

El Watan

LE QUOTIDIEN INDÉPENDANT

le 08 Septembre 2012

idéaler notre pays, pour ne voir que ses monuments colossaux et ses bannières triomphantes. Nous croyions dur comme fer aux lendemains qui chantent. Reclus derrière nos miradors d'enfants soldats, nous guettions les horizons comme des armées ennemies qu'il nous fallait terrasser avant d'élever sur leur débâcle des stèles à notre gloire... Et voilà Slim qui nous éveille à la déroutante programmée de nos valeurs, au dysfonctionnement encore imperceptible de nos illusions. Ses Fakou ! claquaient en nous comme des tirs de sommation. Ses allusions écartaient un peu plus nos œillères et nous renseignaient sur certains parjures et sur certaines vérités roturières en train de gangréner méthodiquement les valeurs révolutionnaires et la noblesse de nos sacrifices. A cette époque, les



geôles ingurgitaient les empêcheurs de tourner en rond sur simples supputations tandis que Slim semblait ne reculer devant aucun danger, le crayon à l'affût d'une filouterie, la touche aussi emblématique que le signe de Zorro. Sa liberté de ton nous faisait craindre le pire pour lui, ce qui conférait à son audace un aspect suicidaire qui le grandissait davantage à nos yeux : il était notre héros, bien plus fascinant et plus valeureux que son personnage fétiche, Bouzid. [...] Ainsi naquit la légende de Slim qui, aujourd'hui encore, berce mes souvenirs d'une impérissable affection. Slim était la superstar algérienne, l'intrépide chanteur de nos silences, le diseur de nos colères, l'artisan de nos rebellions intérieures. Il dominait son monde telle une oriflamme sa hampe. Universitaires, potentats, lycéens, officiers, guichetiers, instituteurs, médecins, militants, journalistes, écrivains, tous les Algériens, grands et petits, célèbres ou illustres inconnus, femmes et hommes saluaient son talent, se réclamaient de son honnêteté, s'identifiaient à lui. Il était époustouflant, génial, souverain au milieu de ses bulles. [...]

CONFLUENCES
Méditerranée

www.confluences-mediterranee.com

Février 2012

L'engagement absolu de Francis Jeanson

Le 1er août 2009 disparaissait Francis Jeanson. Philosophe sartrien, intellectuel engagé et critique littéraire, il est célèbre pour avoir fondé le réseau de soutien français au FLN. Connu sous le nom impropre de « Porteurs de valises », ce réseau fut d'une redoutable efficacité contre la puissante machine de guerre que le colonialisme français a mobilisée pour briser la farouche volonté d'indépendance du peuple algérien. Comment un intellectuel français qui ne connaissait a priori rien à l'Algérie en vint-il à se faire le Frère des frères alors que d'autres Français d'Algérie ont, par leurs silences et leurs dérobades, cautionné l'oppression coloniale ?

Omar Merzoug

Pour le comprendre, il faut retracer l'itinéraire du philosophe. Francis Jeanson prend contact avec la terre et les réalités algériennes pendant la Seconde Guerre mondiale (...) « Je débarquais pour la première fois (en 1943) et je venais précisément de découvrir, comme on reçoit un choc, mon ignorance de « métropolitain », une ignorance totale, accablante, à l'égard des réalités algériennes les plus élémentaires ». Les circonstances le ramèneront en Algérie en 1948 en compagnie de sa femme, Colette (...) Pendant ce séjour qui dura six mois, Jeanson dialogue avec Ferhat Abbas, Ahmed Boumendjel, Ahmed Francis (...) « J'ai rencontré, déclare Jeanson, des militants nationalistes dont certains étaient déjà passés dans la clandestinité ; ils me parlaient de leur combat. C'est là que j'ai acquis la conviction qu'il se préparait quelque chose. »... Ses discussions avec les Européens accréditent les analyses des nationalistes : « Tout ce que j'avais pu enregistrer des nationalistes comme revendications, comme protestations, comme condamnations de l'attitude colonialiste, tout cela s'est trouvé confirmé »... De ces rencontres émerge peu à peu une solide conviction que Jeanson va exposer dans deux articles publiés, dans la revue personaliste *Esprit* en avril-mai 1950, sous le titre ironique de « Cette Algérie conquise et pacifiée ». Solide et pertinente, cette étude est, à tous égards, un modèle de description de la mentalité colonialiste. Deux éléments ont servi Jeanson. Sa qualité de métropolitain qui lui a permis d'avoir un regard distancié, et le fait d'avoir vécu, sans préjugés, au milieu des Musulmans ou des Arabes, comme on disait alors... Aux yeux de Jeanson, ce sont les Européens d'Algérie qui créent et font perdurer cette vision des « Indigènes ». Dans la plupart des cas, « le Français d'Algérie ne rencontre pas l'Arabe en tant qu'homme, mais en tant qu'Arabe, en tant que Musulman, en tant qu'indigène d'un pays conquis ». Par conséquent, cette situation impose à l'Européen de voir l'Arabe comme un être dominé et soumis, les Arabes comme un peuple vaincu et soupçonné en permanence de chercher à se révolter. La situation d'infériorité, de

vaincu de l'Arabe est due aux circonstances historiques. C'est parce qu'il n'a pas réussi à empêcher son pays d'être conquis que l'Arabe se voit condamné à s'adapter à la situation ainsi créée par la victoire du colonialisme. Pour continuer à exister, il a fallu se faire passif, se soumettre aux vainqueurs... Francis Jeanson montre à quel point le colonisateur demeure prisonnier de ses contradictions. Ce dernier, qui prétend bien connaître ses Arabes, n'a jamais songé, dans la vie concrète, à les fréquenter, à se lier à eux par des sentiments d'amitié véritable... Quant à Jeanson « ayant toujours fait confiance [aux Arabes], dans quelque situation que ce soit, et n'ayant jamais eu à le regretter », il croit « savoir assez bien (et d'autant mieux qu'il n'est pas le seul à disposer d'une expérience analogue) ce que pourraient être ces hommes dans une atmosphère différente de celle qu'on entretient autour d'eux »... La seule issue possible pour un véritable rapprochement entre Français et Algériens, c'est la ruine du système colonial.

Armé de telles convictions, Jeanson voyait se réunir les conditions objectives et subjectives de la déflagration de novembre 1954. Pour Jeanson, contrairement à beaucoup d'autres, la révolte de la Toussaint n'a pas été une surprise. Le MTLD en crise était manifestement hors d'état de provoquer une insurrection indépendantiste. Si certains seulement pressentent que c'est le début d'un durable conflit, beaucoup se demandent quels en sont les instigateurs. Désireux d'en savoir davantage, Francis et Colette Jeanson forment le projet d'écrire un livre sur le sujet. Tuberculeux, Francis ne peut effectuer le déplacement, c'est donc Colette qui enquête. « En février 1955, j'ai d'abord rencontré mes amis de l'UDMA : Ali Boumendjel et le docteur Francis. Ils étaient très méfiants à l'égard de l'insurrection. Puis j'ai vu des gens du MTLD. C'est sur un ton peu amène qu'ils m'ont demandé pourquoi je voulais contacter les hommes du CRUA : pour eux : c'étaient des suicidaires. Finalement, j'ai téléphoné au

professeur Mandouze. Il m'a envoyé un jeune médecin, Pierre Chaulet, qui m'a guidée jusqu'à un bidonville des environs d'Alger. Là, j'ai découvert de véritables militants et j'ai compris que le CRUA disposait d'une audience réelle. Enfin l'avant-veille de mon départ, j'ai rencontré Salah Louanchi qui était pourchassé depuis l'interdiction du MTLD. Il se cachait chez l'abbé Scotto, ami de Mandouze. Louanchi, qui était un modéré, se montrait cependant moins réservé que ses amis centralistes sur le CRUA... En décembre 1955 paraît, non sans mal, *L'Algérie hors-la-loi*...

Dans la question algérienne, les auteurs déclarent prendre d'emblée « le parti pris des faits ». C'est, par conséquent, en se fondant sur leur perception des réalités, sur des analyses fournies par les acteurs et s'inscrivant dans l'histoire algérienne que les Jeanson bâtissent leur approche. Ils s'y impliquent en se refusant le confort de parler à partir d'un lieu abstrait qui manquerait le problème...

Pour les auteurs, l'insurrection algérienne est d'abord un problème politique, c'est dans cet éclairage qu'il convient de le traiter. On ne saurait le réduire à une dimension économique ou sociale. En d'autres termes, il ne suffit pas d'améliorer la condition économique, (proposer des salaires plus décents), ou sociale (fournir des médecins, des logements, de meilleures conditions d'hygiène) des Musulmans. C'est reconnaître, avant toute chose, que seuls les Algériens sont à même de poser leurs problèmes et de les résoudre. Seuls, ils sont capables de choisir et de conduire la politique idoine »...

Droits de l'homme, disparus, harraga, corruption : Le tableau noir de la commission Ksentini

Yazid Alilat

C'est un constat sévère que fait la commission dirigée par M. Farouk Ksentini: l'état des droits de l'homme en Algérie «est peu reluisant».

Dans son rapport annuel 2011 rendu public vendredi, la Commission nationale consultative de promotion et de protection des droits de l'homme (CNCPPDH) relève en fait le grand fossé qui sépare l'Algérie d'un réel état de respect des droits de l'homme. Certes, la démarche est courageuse, mais les responsabilités dans cette situation ne sont pas clairement définies, hormis le fait que la Commission pointe du doigt une obscure administration qui bouche, selon elle, les horizons devant le respect des droits de l'homme dans le pays. «Le discours politique et les bonnes intentions, à eux seuls ne suffisent pas, sans une réelle et effective traduction des droits de l'homme dans les faits et dans la vie de tous les jours des Algériens et Algériennes», estime la Commission, qui relève que si «la volonté politique pour ancrer les droits de l'homme dans la vie quotidienne des citoyens existe», elle précise toutefois que cette volonté «hélas, elle ne suffit pas face à une administration dirigée, aux différents échelons et dans une large mesure, par des personnes pistonnées, imposées ou cooptées qui sont au service de leurs propres intérêts et de ceux de leurs +bienfaiteurs+ et non au service exclusif du peuple».

Pour la CNCPPDH, «cette volonté politique doit se traduire en une action politique salvatrice libérée de toute emprise, pour prendre de véritables décisions qui prendront en charge et concrétiseront effectivement les aspirations des Algériens et Algériennes à jouir de leur citoyenneté et de leurs droits, notamment en matière de justice, d'éducation et d'enseignement, d'égalité, de santé, d'emploi, de logement, d'information et de sécurité de leurs personnes et de leurs biens». Un vœu pieux, puisqu'elle estime dans ses conclusions l'état des droits de l'homme en Algérie est «peu reluisant». La cible ? L'administration qui n'aurait pas tenu ses «promesses» dans la prise en charge des revendications du peuple. Fatalement, la colère des citoyens devant la non-satisfaction de leurs droits sociaux dont l'accès aux services de base (logements, eau, électricité, routes, transports) ont provoqué des manifestations souvent violentes, reconnaît la CNCPPDH.

«L'effervescence constatée à travers l'ensemble du pays et cet engouement sans précédent pour les revendications traduit une réelle prise de conscience des citoyens que leurs droits sont ignorés par l'administration», relève le rapport de la Commission. Mieux, elle estime que «les promesses non tenues et sans lendemain de représentants de l'Etat relatives à la prise en charge des problèmes soulevés (...) laissent perplexes tout un chacun sur la gouvernance en Algérie et les rapports entre l'administration et les administrés».

LA SOCIÉTÉ CIVILE DOIT BOUGER

Selon la Commission de Ksentini, les acteurs sociaux, c'est-à-dire les associations et ONG doivent se mobiliser et redoubler d'efforts et agir pour donner une «pleine effectivité» aux droits de l'homme en Algérie. La société civile, ainsi que les pouvoirs publics doivent donner un sens concret au respect des droits de l'homme en Algérie. Pour la Commission, les émeutes populaires enregistrées à travers le pays en 2011 «renseignent sur le climat de tension qui règne au sein de la société et alimente le sentiment de méfiance des Algériens à l'égard de certains pouvoirs publics locaux et nationaux». Mieux, «le

comportement de certains responsables de l'administration alimente un sentiment de méfiance, voire de frustration chez les administrés qui se sentent méprisés», ce que le citoyen lambda désigne comme étant la «hogra», estime-t-elle. Outre la nécessaire prise en charge des droits de la femme, la CNCPPDH relève, concernant le cas des personnes disparues durant la décennie de la tragédie nationale, que la position de la «minorité de familles», composées de mères, d'épouses et d'enfants, qui refusent actuellement de s'inscrire dans la démarche tracée par la Charte pour la paix et la réconciliation nationale, «mérite le respect et la compréhension». Elle a recommandé, à cet égard, «l'instauration par les pouvoirs publics d'un dialogue, dans un climat serein et apaisé, avec ces familles afin de produire à chaque famille l'ensemble du dossier relatif aux recherches entreprises par les différents services de sécurité relevant des départements ministériels en charge de l'intérieur et de la défense, sur la disparition de leur proches».

HARRAGA, GARDE A VUE, CORRUPTION

Le rapport de la CNCPPDH ne pouvait être complet sans évoquer le cas des émigrants clandestins, les harraga, dont beaucoup meurent dans des conditions dramatiques durant la traversée, quand ils ne sont pas pris et jetés en prison. Sur ce dossier, la Commission que dirige maître Ksentini a affirmé «n'avoir cessé d'attirer l'attention aussi bien du pouvoir exécutif que législatif sur cette question, éminemment humaine et de détresse sociale, à qui les pouvoirs publics ont réservé une réponse coercitive, une réponse pénale». «Un non-sens qui reflète le fossé existant entre la population et ceux censés être à son service et à l'écoute de ces milliers d'Algériens et d'Algériennes qui préfèrent tenter de franchir la Méditerranée avec une chance insignifiante d'y arriver que de vivre dans un pays considéré, à tort ou à raison, comme étant un Etat de non-droit», explique-t-elle sur ce cas qui concerne des centaines de familles de harraga. Revenant sur le dossier de la garde à vue (ou plutôt les conditions de déroulement de celle-ci), un des thèmes les plus abordés par les défenseurs des droits de l'homme dans le cas de l'Algérie, la commission a rappelé l'avoir «régulièrement décriée dans ses rapports annuels sur l'état des droits de l'homme au titre des années 2008, 2009 et 2010». «Cette situation, si elle perdure, est contraire aux dispositions de l'article 34 de la Constitution qui dispose que l'Etat garantit l'inviolabilité de la personne humaine», a-t-elle prévenu.

Pour le volet corruption, un mal qui ronge comme un cancer l'Algérie, la CNCPPDH préconise une lutte «effective et sans relâche», appelant à des sanctions «exemplaires et dissuasives» pour lutter contre ce fléau. «La corruption gangrène notre pays et l'impunité aidant, elle risque d'altérer toute démarche tendant à assurer un essor économique et social», a prévenu la Commission. Selon le classement 2011 de Transparency International, l'Algérie arrive à la 112e position sur 182 pays, selon l'indice de perception de la corruption, et recule ainsi de sept places par rapport au rapport de 2010 dans lequel elle occupait la 105e place sur 180 pays. D'où le cri d'alarme de la CNCPPDH, mais également de la société civile et de Transparency Algérie.

le 25 Août 2012

Le Quotidien
Edition Nationale d'Information D'ORAN

L'Algérien est-il superstitieux ?

Légendes, croyances et mythes

AMEL BLIDI

Dès la tombée de la nuit, certaines *mères de famille se pressent de faire rentrer leurs enfants afin d'éviter que le «diable» ne s'empare d'eux. La personnalité des Algériens a été façonnée à partir d'un mélange de réel et d'imaginaire, de mythes et de légendes, d'histoires fictives et réelles. Parfois, la métaphysique cède la place à l'absurde.*

Comme cette anecdote rapportée par le journal sportif *Le Buteur* selon laquelle un attaquant de l'équipe nationale de football espoirs, Mohamed Chalali, aurait accusé l'équipe marocaine de sorcellerie. «Le joueur était, selon le journal, convaincu qu'un grigri marocain avait été mis dans son sac, car il a été victime d'un claquage aux adducteurs dès les premières minutes du match.»

une goutte d'eau qui leur assurerait, selon la croyance populaire, la fertilité. Maintenant que l'illettrisme a pratiquement disparu, les visites à la grotte de Melbou se font plus rares. Seules quelques rares vieilles du village font encore des waâdas en son honneur. Des manifestations auxquelles s'opposent fermement les religieux du village assimilant ces pratiques au shirk. Il se raconte aussi qu'en mai 1945, les villageois rassemblés sur la plage de Melbou

Hmeïda protège Annaba et que Sidi Maâmmar, Djedi Menguelat ou Yemma Gouraya veillent sur la Kabylie. Leur pierre tombale est mythifiée. On y revient pour faire des vœux, pour marier une jeune fille, demander secours en cas de détresse ou de maladie. «L'on raconte qu'un cheikh avait dit une prière pour ma famille. Les filles de ma lignée ne devaient jamais manger la langue de mouton ni porter de chaussures rouges. Il avait aussi prédit qu'elles seraient très intelligentes et instruites et de ce point de vue, il avait raison», nous confie Anissa, médecin originaire de Tazmalt. En Kabylie, il est encore des familles qui prénomment leur fils Akli (l'esclave) ou Larbi (l'arabe) pour leur éviter le mauvais œil.

Au rythme du bendir...

Dans certaines régions du Sud, on se laisse porter par les parfums de l'encens et les rythmes du bendir. A Beni Abbès, près de Béchar, l'on danse encore, jusqu'à atteindre la transe, pour expier la douleur.

A l'occasion du Mawlid Ennabaoui, les hommes habillés de blanc donnent des coups de baroud pour chasser les mauvaises pensées et les esprits malins. «Le peuple n'invente rien, tout est lié à la culture soufie. Bien sûr, l'imaginaire populaire tend quelquefois à exagérer les choses ou à enjoliver les événements ou les personnages des Awilya. Mais elles tiennent généralement leurs racines de la religion populaire», explique Said Djabelkhir, chercheur, spécialiste en soufisme.

D'autres considèrent que même si la religion a pu nourrir ou inspirer certains comportements, il ne faudrait pas les confondre. «La superstition est, le plus souvent, forgée par les croyances populaires avec quelquefois un rituel au contraire de la religion qui parle de foi et de dogme», souligne l'ethnologue malien Alfred Kalamby. La superstition reste un témoin des épreuves qu'a traversées le pays, de ses traditions séculaires et de l'imaginaire populaire. Les coutumes antéislamiques et les



Vieilles Kabyles vs islamistes

Les superstitions et les croyances populaires, qui ne suscitent souvent qu'un haussement d'épaules des intellectuels et modernistes, sont pourchassées par les islamistes. Dans la région de Melbou, ville balnéaire de petite Kabylie, les légendes se heurtent à la religion. A l'entrée de la grotte Yemma Melbou, des odeurs d'encens, des cendres et des offrandes de sel rappellent que les villageois viennent prier Melbou pour qu'elle exauce leurs vœux. Le fait est que le village porte le nom d'une belle d'Andalousie ayant échoué sur les rives d'Aït Segoual, qui disposait d'un savoir que les villageois ne connaissaient pas. Ils se sont alors mis à croire à ses pouvoirs surnaturels.

Des femmes restaient des heures dans la grotte de Melbou à attendre que l'une des stalagmites délivre

par les troupes françaises auraient été sauvés par l'apparition d'une vieille femme sur les rochers. Depuis ce jour, l'histoire de Takhalouit El Marsa (la vieille femme du port) se transmet de génération en génération. Des femmes y allument des cierges pour implorer sa protection. Mais la pratique se perd, car plusieurs voix se sont élevées contre des pratiques irrationnelles et n'ayant aucune valeur.

La version la plus probable, dit-on, mais beaucoup moins romantique, est que les soldats français ont reçu des appels radio pour relâcher les personnes interpellées. Les croyances les plus persistantes sont généralement liées à la culture soufie. Le fait est que chaque village possède son saint marabout : Sidi Abderrahmane protège La Casbah d'Alger, Sidi Boumediene préserve Tlemcen, Sidi El Houari est le saint patron d'Oran, Mokhtar Sidi Kada garde Mascara, tandis que Sidi

rituels anciens avaient jusque-là parfaitement cohabité avec l'islam, dans un entrelacement du sacré et du profane.

Elles se font plus tenaces lorsque des espoirs ou des craintes se manifestent. Qu'en reste-t-il dans l'Algérie du XXI^e siècle ? Dans les mariages, les proches de la mariée dissimulent son henné, de peur qu'on lui jette un sort et l'on veille à ce qu'elle porte un petit garçon sur ses genoux ou à ce qu'un enfant de sexe masculin lui ferme sa ceinture pour qu'elle donne un héritier à la famille.

Certains égorgent encore des coqs pour fêter l'achat d'une voiture ou l'acquisition d'une maison. Et l'on attribue toujours le célibat à des causes métaphysiques (mauvais sort, manque de chance...). S'il est un fait accompli qu'un bon nombre d'Algériens préfèrent consulter un «taleb» ou un imam plutôt que d'aller vers un psychologue, il est plus surprenant de constater que les psys eux-mêmes ont recours à ces

pratiques. «Certains psychologues ne savent plus à quel saint se vouer et sont complètement démunis, impuissants et se replient sur des positions de moralistes, prêchant la bonne parole en se référant au religieux et à la morale dominante ou en pratiquant carrément la rokia», écrit Chérifa Bouatta, professeur, dans la revue *Psychologie*, en soulignant que «ces difficultés et les dérives qu'elles peuvent entraîner (et elles peuvent être nombreuses) sont dues au fait qu'une licence en psychologie ne donne pas les compétences pour s'ériger en psychologue».

500 000 superstitions recensées

Du reste, ces comportements sont universels : pas moins de 500 000 superstitions différentes dans le monde auraient été recensées.

Par le biais de la langue de Molière, certaines superstitions d'essence chrétienne nous sont parvenues. Le fait de toucher du bois est lié à la croix

de Jésus tout comme le fait de croiser les doigts ou le nombre treize en référence au nombre de convives de la Cène et aux conséquences néfastes de ce repas. D'autres superstitions ont des origines assez étonnantes. Comme celle préconisant de ne pas ouvrir un parapluie à l'intérieur d'une maison (auquel cas les filles ne se marieront jamais, diront nos grands-mères). Elle remonterait à l'invention des premiers parapluies mécaniques à Londres. Le mécanisme d'ouverture étant sec et rapide, il était recommandé de ne pas en ouvrir dans une petite pièce.

Les boutefeux de la charia crieront au kofr, les intellectuels en riront, mais les superstitions sont en nous, faisant partie intégrante de notre patrimoine culturel.

le 08 Août 2012 **El Watan**
LE QUOTIDIEN INDÉPENDANT

Une rentrée sociale pas comme les précédentes

NACERA CHENNAFI

Aujourd'hui, c'est la fin des vacances pour une grande partie des Algériens notamment, les travailleurs, les étudiants et les élèves. Ainsi, demain, ce sera le premier jour du retour à la dynamique sociale avec toutes ses charges qui s'annoncent déjà très lourdes. Il s'agit notamment de la flambée des prix qui touche cette année même les affaires scolaires, la colère des jeunes chômeurs à cause de la chasse lancée contre l'informel, la grogne dans le secteur de l'Education et enfin un gouvernement paniqué qui attend la décision du Président Bouteflika sur son sort.

Une situation qui se répercute sur le Parlement, car ce dernier ouvrira sa session d'automne, le 3 septembre sans que les députés soient informés sur l'agenda de travail. S'agissant de la paix sociale, le gouvernement essaye de maîtriser la situation à travers les assurances du premier argentier du pays, Karim Djoudi qui a affirmé mercredi dernier à Alger que la loi de finances 2013 prévoit un budget «de prudence» et non pas d'austérité, qui ne contient pas de restrictions sur la création de nouveaux postes budgétaires. En marge du symposium des banques centrales africaines, le ministre a rassuré que le prochain budget de fonctionnement ne va pas opérer des coupes sur les transferts sociaux, ni même sur le soutien des prix des matières premières en plus du maintien des postes budgétaires. Une annonce qui pourra assurer une partie de la paix sociale car toute la crainte est orientée vers les jeunes après l'opération de nettoyage des marchés informels. Ainsi, après une trêve durant le mois de ramadhan qui a vu une explosion dans ce marché, les autorités ont décidé de passer à l'acte mais sans alternative.

Pour ce qui est de la rentrée scolaire, les parents d'élèves affrontent la reprise des classes avec des poches épuisées par les dépenses des mois de ramadhan, l'Aïd, deux occasions durant lesquelles le gouvernement est resté impuissant devant la flambée des prix. Mais ce n'est pas fini, car la majorité des travailleurs qui ont bénéficié de leurs salaires avant la fin du mois d'août à l'occasion de l'Aïd doivent attendre le versement des salaires de septembre et se débrouiller avec les moyens du bord. Toutefois, après les légumes, les viandes et les boissons ce sont les prix des affaires scolaires qui s'envolent. Cette situation a été constatée par des parents concernant les prix des cartables, des cahiers et des livres qui ont connu cette année une hausse vertigineuse. Pour le secteur de l'Education, ce n'est pas fini, car la protestation est déjà là avec les sit-in menés par les candidats au concours de recrutement d'enseignants, la grève et les sit-in annoncés par les adjoints d'éducation dès le 9 septembre et la non-réception de plusieurs infrastructures, ce qui risque de voir cette année encore des classes surchargées. D'autres syndicats rejettent le nouveau statut particulier.

Pour ce qui est de la rentrée universitaire, la famille de l'Enseignement supérieur craint l'anarchie sachant que ce secteur est géré par intérim depuis trois mois. Les nouveaux bacheliers attendent leur prise en charge pédagogique et logistique par rapport, notamment à l'hébergement. Voilà, une rentrée sociale pas comme les précédentes.

le 01 Septembre 2012

LE JOUR
D. A. L. G. É. R. I. E.
Quotidien national d'information

MARCHE informel : Plus de 75.000 commerçants occasionnels

La moiteur suffocante d'un mois d'août particulièrement chaud et humide n'a pas dissuadé les camelots de la rue Bab Azzoun à Alger d'étaler à même le sol leurs marchandises, donnant l'image de plus en plus préoccupante d'une capitale mangée par le commerce informel. C'est un assaut en règle: Alger, comme beaucoup de villes du pays, est devenue l'otage d'une myriade de commerces informels. Si à la rue Larbi-Ben-M'hidi et l'ex-Mogador, c'est le commerce de l'or qui fait battre le pavé à des professionnels de ce type de «business», à Bab El Oued, Bab Azzoun, Laâqiba, Bachdjarrach, El-Harrach,

et ailleurs à Alger, les revendeurs occasionnels sont en terrain conquis. «Il y a même des murs près des marchés aux fruits et légumes qui sont loués par des petits commerçants», s'étonne Krimo, attablé à une terrasse d'un vieux café de la vieille ville, la Casbah. A fin mars 2011, le ministère du Commerce avait recensé 765 sites de commerce informel à travers le pays et dans lesquels activent plus de 75.000 commerçants occasionnels. Depuis, ces "states" ont explosé, selon des experts du ministère interrogés par l'APS. Les pertes financières de l'Etat du fait de la formidable prolifération du commerce informel, étaient estimées en 2011 à plus de 10 milliards d'euros par an. Des chiffres avancés en 2011 par le ministre du Commerce, M. Benbada, indiquent que les transactions sans facture durant les trois dernières années ont été estimées à 155 milliards de dinars, soit un peu plus d'un milliard d'euros. «On peut dire que le défaut de facturation peut atteindre les 1.000 milliards de dinars (un peu moins de 10 milliards d'euros)», estime de son côté Abdelhamid

Boukadoum, responsable du département du contrôle économique et de la répression des fraudes au ministère du Commerce. «Ce n'est un secret pour personne que la moitié du chiffre d'affaires des opérateurs économiques provient de l'économie informelle», résume



un expert. En mars 2011, M. Benbada avait, lors d'un colloque sur le commerce informel organisé par le Cercle d'action et de réflexion autour de l'entreprise (CARE), affirmé que la moitié du chiffre d'affaires des opérateurs économiques algériens provient de l'économie informelle. Ce type de «business», couplé à un taux de chômage de 10%, selon l'ONS, a pris ces dernières années des proportions monstrueuses dans plusieurs grandes villes du pays: des univers urbains et suburbains entiers sont squattés, mangés, rongés par les aménagements hétéroclites de vendeurs occasionnels, plus ou moins spécialisés dans les articles de confection importés et à la qualité douteuse, que pour divers produits agricoles et fruitiers.

Les solutions existent

Selon Nacer Eddine Hammouda, chercheur au CREAD (Centre de recherche en économie appliquée et au développement), «le phénomène de l'informel est le résultat d'un dysfonctionnement

économique en Algérie où le secteur formel ne crée pas assez d'emplois». Pour autant, des solutions existent pour lutter efficacement contre l'informel. Il y a d'abord cette proposition de l'Union générale des commerçants et artisans algériens (UGCAA), qui penche pour la

législation «du petit commerce» informel, notamment à travers son intégration dans le circuit officiel et sa prise en charge. Le département du Commerce a déjà proposé à un allègement des procédures administratives pour l'obtention d'un registre du commerce, et l'autorisation des jeunes commerçants

informels à occuper des espaces aménagés avant même l'obtention du registre du commerce.

Une exemption fiscale temporaire au profit de ces commerçants pour les encourager à intégrer sereinement le marché formel pourrait constituer une autre solution, selon le ministère du Commerce.

Mais, quelles que soient les dispositions à prendre, «il ne s'agira pas de légaliser l'informel mais de le traiter et de l'intégrer à travers plusieurs mesures et facilitations gouvernementales», précise-t-on au ministère du Commerce. Pour autant, les inscriptions au registre du commerce durant le premier semestre 2012 se sont établies en baisse de 28% à 204.097 par rapport à la même période de 2011. Le nombre total de commerçants en Algérie est ainsi de 1.568.741, indique un bilan du 1er semestre 2012 du Centre national du registre du commerce (CNRC).

le 21 Octobre 2012

EL MOUJAHID
LA RÉVOLUTION PAR LA TERREUR ET POUR LA TERREUR

«Nous comptons couvrir un quart des besoins nationaux en 2014»

A. Hamma

Le premier responsable du groupe pharmaceutique national, leader dans la production de médicaments en Algérie, aborde les efforts de Saidal en vue de réduire à moyen terme la facture de médicaments du pays et esquisse les projets de partenariat avec les laboratoires étrangers dans la fabrication de l'insuline et de médicaments anticancéreux.



Liberté : *Saidal est considéré comme le fleuron de l'industrie pharmaceutique nationale. Quel est, succinctement, la situation de ce groupe ?*

Il M. Derkaoui : Saidal regroupe actuellement 10 sites de production, 3 centres régionaux de distribution et un centre de recherches et de développement. Avec un chiffre d'affaires de 12,5 milliards de dinars en 2011, en augmentation de 25% en 2 ans, le Groupe Saidal présente une situation financière qui lui permet d'afficher des objectifs de développement à la hauteur de ses ambitions.

Quel est le niveau de contribution de Saidal à la satisfaction des besoins nationaux en médicaments et ses perspectives de partenariat avec les firmes étrangères ?

Il Les réalisations du Groupe couvrent environ 25% de la demande du marché en volume et 7% en valeur. Le plan de développement 2010-2014 prévoit, à travers la réalisation de 4 nouvelles usines de médicaments génériques et la conclusion des partenariats pour développer l'insuline (avril 2012) et les anti-cancéreux (septembre 2012), de porter la part de marché du Groupe à hauteur de 25% en valeur.

Quand on connaît la facture des importations de produits pharmaceutiques, plus de 2 milliards de dollars en moyenne durant les trois dernières années, on ne peut que s'interroger sur cette situation préjudiciable à l'économie nationale et d'être tenté de situer les responsabilités : manque de vision stratégique des pouvoirs publics, ou diktat des lobbys de l'import ?

Il Cette question permet d'apporter des clarifications par rapport à des dysfonctionnements réels qui occultent des évolutions remarquables. Pour éviter de sombrer dans l'anathème, trois précisions, au moins, s'imposent. Je pense d'abord qu'il faut relativiser les faits pour mieux cerner la question et apporter des appréciations conformes à la réalité. L'Algérie représente le 2e marché en Afrique (après l'Afrique du Sud). Le pays occupe également le 2e rang en termes de consommation de médicament per capita (70 US\$). Nous paraissions bien positionnés en Afrique, mais bien loin par rapport aux pays industrialisés. Je crois ensuite que la remise en ordre qui s'impose renvoie plutôt à des questions de maîtrise, aussi bien de la chaîne d'approvisionnement que de la connaissance approfondie du marché, questions qui interpellent non seulement les pouvoirs publics, mais aussi tous les intervenants sur ce même marché (opérateurs, structures hospitalières, prescripteurs...).

Il faut enfin souligner la formidable explosion de la demande générée par une plus grande accessibilité du médicament en dépit des tensions et des pénuries signalées. Cette accessibilité du médicament qu'on ne retrouve nulle part ailleurs (y compris dans les pays riches) est le fait de la politique de remboursement. On ne signale pas suffisamment que la Sécurité sociale couvre plus de 80% de la facture du médicament et on oublie de préciser que toutes les maladies chroniques sont couvertes à 100%, y compris pour les non assurés sociaux, et ce, quel que soit le niveau de revenu du patient. À titre illustratif, savez-vous que la seule facture d'insuline qui représentait 20 millions d'euros en 2006 est passée à 140 millions d'euros en 2011, et que la totalité des insulinodépendants sont intégralement pris en charge ? Ce sont les mêmes tendances observées pour les autres pathologies, notamment les médicaments anticancéreux qui ont connu la même évolution et représentent près de 20 millions d'euros annuellement.

Malgré les mesures d'encouragement à la production nationale prises par l'Etat, l'Algérie demeure un pays lourdement tributaire du marché extérieur, contrairement à ses voisins tunisien et

marocain qui ont réduit de façon substantielle leur dépendance en développant leur industrie pharmaceutique locale. Comment expliquez-vous cette situation due, selon différents experts, aux pressions des lobbys de l'importation ?

Il Je ne souhaite pas aborder ces questions sur lesquelles je ne dispose pas de la maîtrise nécessaire pour en discuter valablement. Je préfère aborder des réalités là encore souvent occultées. On oublie en effet de rappeler que l'industrie pharmaceutique, en Algérie, est jeune, puisque les 51 usines de médicaments existantes ont moins de 15 ans et qu'elles sont nées à la faveur du processus de libéralisation engagé au début des années 1990. De nombreux projets sont en cours de réalisation et s'inscrivent dans une perspective de substitution aux importations.

Je dois souligner, en la circonstance, que le Groupe Saidal entretient de très bonnes relations avec les différents laboratoires, des relations inscrites dans une perspective de coopération et de partenariat toujours possible.

Quel est le niveau de dépendance de l'Algérie ainsi que de votre groupe en matières premières pour la production de médicaments ?

Il Les importations de médicaments représentent aujourd'hui près de 70% de la demande nationale. L'objectif affiché par les pouvoirs publics consiste à ramener la part des importations à 30%, à la fin de l'année 2015, d'où les facilitations apportées aux investisseurs dans cette filière et le soutien apporté à Saidal pour engager son plan de développement. Saidal contribuera à cet effort à travers la réalisation de ses projets. Certains plus complexes, comme pour l'insuline et les anticancéreux, sont engagés avec des partenaires disposant de la technologie nécessaire. Actuellement, ces projets avancent correctement dans le respect des échéances prévues. D'autres projets de partenariat, dont il est prématuré de parler maintenant, sont en discussion.

LE DROIT DE SAVOIR, LE DEVOIR D'INFORMER
LIBERTE
LE QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION

le 03 Octobre 2012

La femme et son corps sur cinquante ans de cinéma algérien

Elisabeth AREND

La lutte anticoloniale ont fait l'objet d'intérêt dans le champ politique, mais aussi dans celui de la culture... Depuis 1950 s'est formé en Algérie un cinéma de guerre. Son but avait été de formuler des récits de l'identité nationale... Alors que dans la première phase de l'histoire du cinéma algérien, le film se conformait à une vision conventionnelle de la représentation d'une Algérie masculine... La production filmique des décennies qui suivent commence à briser cette perception consensuelle. La qualité artistique du cinéma « nouveau » avait suscité l'intérêt de la critique... Dans cette deuxième phase, les réalisateurs se penchent sur le portrait de la société au présent. Ils produisent des discours critiques à l'égard du traditionalisme et envers l'intégrisme naissant. Derrière cette critique, se dessine la recherche d'une autre Algérie ouverte... Cette quête par l'image est mise en valeur par les critiques algériens et internationaux, surtout ceux rattachés aux théories du postcolonial et de la transculturalité. Ce sont justement ces références, qui permettent d'attirer l'attention sur la représentation filmique du corps. D'après la sociologie, le corps est regardé comme « aboutissement d'une civilisation donnée » et « un moyen d'appréhender ». Or, le corps est loin d'être une stricte donnée naturelle. En conséquence, toute représentation peut être regardée comme une construction symbolique et culturelle, construction de deuxième degré. Face à la complexité du corps en tant que sujet de recherche, il faut limiter



le champ d'investigation à tout ce qui concerne la représentation de la surface externe du corps et ses vêtements, ensuite aux attitudes et aux gestes. Or, les pratiques usuelles empreintes de dogmatisme religieux, percevant le corps de la femme comme préjudiciable au salut de l'homme, s'étendent également aux pratiques vestimentaires féminines, dont le voile... De fait, dans le contexte de notre étude, le voile revêt un intérêt particulier mais l'investigation ne se restreindra pas pour autant à ce seul aspect. Il faut être attentif à la réalité algérienne qui reflète la coexistence de plusieurs codes vestimentaires liés à la pluralité des discours sur le corps... Les images filmiques du corps traduisent non seulement les différents codes d'habillement et les discours qui les

accompagnent, mais elles témoignent aussi du « Dynamisme historique » rapporté au voile... Je découvre que les films algériens construisent un ensemble paradigmatique d'images du corps mais observent une retenue face à la représentation de la nudité... Bien que les films produits par des réalisatrices algériennes mettent en valeur la présence de la femme et sa conquête de l'espace extérieur... La pudeur profondément intériorisée se dresse comme un interdit puissant lorsque s'y ajoute le prêt à penser marqué de l'interdit de l'image qui pénètre l'inconscient collectif. Mais le fait qu'intimité, corps et sexualité ne sont pas traduits en images filmiques par les réalisatrices algériennes, ne fait pas obstacle, à leur volonté

de faire participer les femmes, leur donner de la voix, s'ouvrir sur le monde extérieur. Les Lila de *Nouba* d'Assia Djebbar, les héroïnes de *Barakat...!* de Djamila Sahraoui prennent la voiture et se déplacent librement, dévoilées, en tenue occidentale. Les corps des femmes brisent la dichotomie spatiale des genres... Pour l'heure, il semble peu probable d'aller plus loin... Cette audace sera assumée plus tard par des metteurs en scène hommes.

L'Algérie se dévoile ?

Dans les grands films de l'époque de la guerre d'indépendance, la constellation des personnages reflète la hiérarchie convenue des sexes. Cependant, elle est bien des fois inversée quand des rôles de combattants qui sont attribués à des personnages féminins. Dans ce cas précis ce sont des femmes-courage qui ont la vedette. Dans ces rôles d'héroïnes, l'individualité de la femme est définie pas ses qualités mises au service de la collectivité et son corps qu'elle déploie dans le combat ou le secours n'est plus celui d'une femme. Il est un corps asexué... Femme-mère, elle est stylisée comme symbole universel de l'amour et du courage maternels d'une part et d'une Algérie maternelle et combattante de l'autre... Toutefois, ce nivellement temporaire des barrières de retenue imposées par la tradition peut s'étendre comme un acte d'émancipation, une expression d'égalité entre les sexes motivée par une raison historique, la révolution, puis révoquée juste après l'indépendance. Au niveau du langage symbolique, la question de l'identité est codifiée aussi à travers des miroirs-symboles traditionnels de l'identité et de la mort... Avec le cinéma des années 70, l'analyse de la société devient le thème dominant des films algériens qui discutent vivement les grandes transformations économiques et politiques d'orientation socialiste.

Le corps du mannequin

L'impossibilité de représenter le corps comme une donnée naturelle, avec ses désirs et sa beauté, se révèle d'une manière impressionnante dans *La Citadelle* de Mohamed Chouikh... Ce film est sur un autre plan, le récit d'une tentative de révolte... Le corps féminin n'est donc présent que dans sa négation... Cette histoire est une dénonciation violente d'une société pour qui une femme se réduit à un mannequin inerte. Le corps de la femme n'a guère plus de considération qu'un objet. La femme est objet de l'assouvissement du désir masculin. Elle subit l'arbitraire de l'homme. Le seul corps nu qu'on voit dans ce film, est celui du mannequin, un corps inerte, donc mort. Le mannequin, en place et lieu de la femme... Chouikh s'abstient de tout voyeurisme au niveau de l'image. Un échange de mots mielleux, regards corporelles séducteurs trahissent une relation sexuelle qui se répète en quelque sorte avec les images du lit défait... Toute cette mise en scène, si éloquente, supprime la représentation directe des corps en ébats. Effacement du corps charnel au profit de sa fonctionnalité finale dont hommes et femmes en jouissent.

Barakat...!

Un dernier chapitre de l'histoire du cinéma algérien s'ouvre après la fin de l'époque du terrorisme. Allouache en avait montré les débuts avec *Bab El Oued city*, mais surtout, il avait souligné, dans quelle mesure la société algérienne repose sur le principe de la séparation des sexes et de la négation du corps... Il introduit la montée des islamistes... Avec *Barakat!* Djamila Sahraoui a montré comment deux femmes s'emparent de l'espace extérieur et s'est appliquée à donner existence au corps féminin. Sans avoir recours à la nudité, le film met en scène le corps féminin par le juste fait qu'il peut être regardé comme une donnée

empirique... Avec les films de Moknèche, le mode de représentation de la femme et de son corps change continuellement. Dans son film *Le harem de Mme Osmane*, le réalisateur présente un milieu dominé par des femmes... Son film représente un monde panoptique dans lequel la représentation du corps féminin est devenue une banalité... Les femmes sont confrontées à la dure réalité de la misogynie appuyée par une pratique dogmatique. Cette analyse est différenciée dans *Délice palomaet* radicalisée dans *Viva l'aldjérie*... Ils ont en commun la position centrale qu'occupent des protagonistes femmes dans la trame narrative avec leur potentiel de provocations... Ainsi, la sexualité hors mariage occupe une place dans l'ensemble narratif dont la charge provocatrice est évidente... Se multiplient les mises en scène de la transgression des normes sociales... Le réalisateur a insisté pour que l'écriture filmique montre que la société produit justement ce qu'elle cherche à éviter... Il se fait volontiers iconoclaste. Un vrai bouquet de sujets tabous : prostitution, sexualité, adultère et homosexualité masculine. La coulisse c'est Alger, la ville moderne des beaux quartiers... La menace islamiste n'est guère présente au niveau des images, mais elle existe... Refus aussi du voyeurisme face aux rencontres de jeunes homosexuels... La représentation du corps sexué est ainsi restreinte, elle vise l'aspect transgressif... Bien que le corps soit l'élément essentiel de la représentation d'un personnage, sa négation en tant que dernière désignation de l'individu, reste encore très forte. Sur cinquante ans de cinéma algérien, l'image confirme que le rapport à la femme n'a pas changé. Pourtant la mutation est là.

Revue Réflexions et perspectives
Juin 2012

Les Chaulet : un sacerdoce pour la dignité humaine

CHEMS EDDINE CHITOUR

«Nous ne venons pas en aide au FLN, nous sommes Algériens comme vous, notre sol, notre patrie, c'est l'Algérie, nous la défendrons avec vous. Nous sommes du FLN.» Pierre et Claudine Chaulet.

Ces par ces mots plus éloquentes que mille discours que l'on peut avoir une idée d'un sacerdoce de 60 ans de combat commencé bien avant la Révolution. On a tout dit du professeur Pierre Chaulet, qui a voué toute sa vie à l'Algérie, en luttant pour son indépendance et son émancipation du joug du colonialisme et en contribuant à son édification. Pierre Chaulet est mort ce 05 octobre 2012. Médecin algérien, résistant durant la Guerre d'Algérie aux côtés du FLN. Il a effectué des opérations secrètes avec les combattants du FLN sous les ordres de Abane Ramdane. Il fut expulsé en France mais il arrive à rejoindre avec sa femme, Claudine, le FLN en Tunisie où il a continué ses activités de résistant en tant que médecin et d'écrire pour le journal du FLN, El Moudjahid. Il est l'un des membres fondateurs de l'agence de presse algérienne APS, à Tunis en 1961. Il fait la rencontre de Frantz Fanon à l'hôpital de Blida en 1955. Après l'Indépendance de l'Algérie, Chaulet a rejoint l'hôpital Mustapha-Pacha. Il a contribué à l'éradication de la tuberculose en Algérie. Claudine Chaulet est quant à elle devenue professeur de sociologie à l'Université d'Alger. Après l'Indépendance, Pierre Chaulet fut l'un des piliers de l'organisation de la santé. A ce titre, je me souviens en 1982, qu'en tant que directeur du Centre universitaire de Sétif, il m'a été possible d'ouvrir la filière des sciences médicales grâce notamment au professeur Chaulet qui s'est déplacé à Sétif pour enseigner gratuitement considérant qu'il ne faisait là que son devoir. Qu'il en soit encore remercié trente ans après! ...

Tout au long de cette histoire de cohabitation qui fut dans l'ensemble douloureuse, il y eut des hommes et des femmes européens, nés en Algérie, qui, à des degrés divers, se sont battus pour la dignité et contre le système colonial, notamment en contribuant à l'Indépendance de l'Algérie. Sait-on par exemple, qui est Francis Jeanson, mort dans l'anonymat le plus strict aussi bien en France qu'en Algérie? L'Algérie d'aujourd'hui refuse toujours de voir son histoire en face. Sait-on que des Français se sont battus, se sont exposés et ont mis en jeu leur liberté et parfois leur vie pour l'indépendance du pays tout en étant fidèles à une certaine idée de la France.

... A côté de la ligne officielle de l'Eglise, il nous faut citer, sans être exhaustif, tous



Cette photo inédite montre l'une des dernières apparitions publiques du professeur Pierre Chaulet (au centre). Il est entouré (à gauche) d'Ahmed Fattani, directeur du quotidien L'Expression et de Noureddine Naït Mazi, ancien directeur d'El Moudjahid.

les hommes de religion qui, dérogeant à la norme officielle, ont témoigné notamment contre la torture comme l'abbé Bérenguer sans oublier l'immense Frantz Fanon qui combattit avec les armes de l'esprit et dont les écrits -cinquante ans après- sont toujours d'actualité. André Mandouze normalien, spécialiste de saint Augustin, chrétien de gauche, résistant, est un autre «juste». En 1956, il s'engage totalement aux côtés de la Révolution algérienne. Il connut la prison pour «trahison envers la patrie» et fut une des bêtes noires de l'OAS...

Pour Rédha Malek: «Le couple Chaulet est considéré comme un symbole de la guerre de Libération. (...) L'algérianité du couple Chaulet n'est pas le fruit du hasard mais d'un engagement total et réfléchi.» En tout cas, l'humanisme sans complaisance de ces justes et tant d'autres resteront pour nous tous une leçon de vie et ne disparaîtront pas. A ce titre aussi, ils méritent notre respect profond et notre recueillement à leur mémoire. Ces Justes ont fait, en leur âme et conscience, leur devoir ...

Le sacerdoce des Chaulet: le choix de l'Algérie

«Le choix de l'Algérie, deux voix, une mémoire» relate la vie et le parcours politique de Pierre et Claudine Chaulet, un «Français d'Algérie» et une «Française de France» ... Dans le «livre premier», chacun des deux auteurs raconte sa «première vie» avant la rencontre de l'autre et de la Révolution. Cette partie fournit un saisissant aperçu d'un monde ancien qui a fait naufrage avec la colonisation, celui du peuplement européen de l'Algérie. Elle est, surtout, l'histoire d'une patiente

décantation au sein de ce peuplement grâce à laquelle s'uniront les destins de Pierre et Claudine Chaulet, un certain 21 novembre 1954. Ensemble ils prendront le chemin de la solidarité avec les «indigènes» en lutte pour leur liberté et, après l'indépendance, apporteront leur pierre à l'édifice Algérie, ravagé par 8 ans de guerre et 132 ans d'occupation. Une même prise de conscience anti-raciste et deux «voies familiales» pour y parvenir». Un double «je» éclaire les circonstances politiques et humaines de tant d'événements cruciaux, pendant la Guerre de libération (évasion d'Abane Ramdane, tête pensante du FLN, etc.) et après l'Indépendance, en Algérie comme à l'étranger, où Pierre et Claudine Chaulet voyageront au hasard des missions dont ils seront chargés, pour le FLN puis pour l'Etat algérien. Ces mémoires sont aussi une chronique subjective de la période post-indépendance. (...) De leurs positions respectives, ils verront se succéder espoirs et désillusions au fil des époques. Dans l'impuissance, ils vivront les ravages de la décennie noire (1980), celle de la libéralisation, et les douleurs de la «décennie rouge» (1990), marquée par la montée de l'islamisme qui les a contraints à l'exil de 1994 à 1999. (...) Leur témoignage est un hommage à tant d'autres justes qui, comme eux, ont fait le périlleux «choix de l'Algérie».

L'ère Chadli : des réformes économiques courageuses



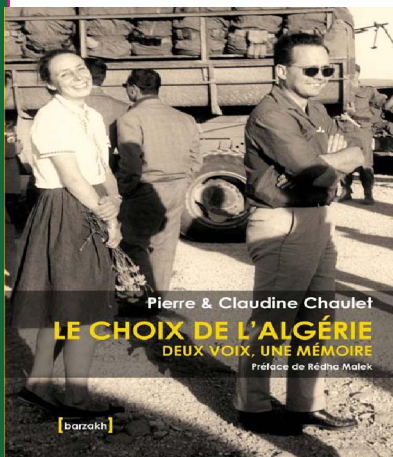
Les réformes économiques engagées par le défunt président Chadli Bendjedid, décédé samedi dernier, restent, en dépit de certaines critiques, les plus «courageuses et les plus profondes» de l'histoire de l'Algérie car ayant mis fin à trente ans de règne d'une économie trop centralisée, s'accordent à dire des économistes interrogés par l'APS. «Les réformes économiques initiées sous la présidence de Chadli Bendjedid étaient les plus courageuses et les plus profondes, eu égard à la situation qui prévalait», estime l'économiste algérien Abdelhak Lamiri. Pour cet économiste, les «collaborateurs du défunt président Chadli, qui a présidé le pays pendant 13 ans (février 1979-janvier 1992) ont estimé que le sur-investissement, l'excès de centralisation et la sous gestion menaient vers une impasse». C'est sur la base de ce diagnostic qu'allait s'articuler la démarche économique de cette équipe dont la principale «réalisation, a dit, M. Lamiri a consisté à «abandonner l'industrialisation mal gérée de l'époque et opter pour une meilleure diversification de l'économie.» Si on avait continué le processus d'industrialisation, on se serait retrouvé avec une dette de plus de 100 milliards de dollars et les assainissements, aujourd'hui, auraient coûté cinq fois plus au budget de l'Etat», remarque l'économiste. Mais la chute des prix du pétrole en 1986 a conduit l'Algérie à se refinancer à très court terme et avec «des conditions désastreuses» car le Fonds de régulation n'existait pas à cette époque», rappelle le même l'expert. Les «erreurs» commises lors des réformes, comme l'endettement à court terme et l'application du PAS (Plan d'ajustement structurel), qui avait pesé trop lourd sur les finances publiques, étaient quant à elles «rattrapables», aux yeux du Dr. Lamiri. La période économique du président Chadli et de son Premier ministre Mouloud Hamrouche a donc connu des «correctifs sérieux» apportés à l'excès de

centralisme et l'excès d'industrialisation incontrôlée et a ouvert la porte à une «ouverture économique profonde et prometteuse». Elle a surtout «évitée à l'Algérie beaucoup de déboires», a-t-il conclu. De son côté, le conseiller économique indépendant Abderrahmane Bankhalfa estime que l'époque de Chadli représentait «la période dense de l'histoire économique du pays car ayant permis une rupture entre deux modes de gestion opposés et une émancipation sociale sans précédent». L'ouverture sur l'économie de marché dans la fin des années 1980, engagée dans une conjoncture financière internationale difficile, est la réforme «la plus courageuse» de l'histoire du pays, a-t-il encore soutenu. Rappelant les «réformes de première génération» adoptées par l'équipe Chadli dès 1988, l'ex Délégué général de l'Association des banques et établissements financiers (ABEF) a énuméré, entre autres, l'élaboration de la première loi bancaire, la dotation des entreprises publiques de l'autonomie de gestion et l'émergence de la notion des capitaux marchands et non marchands. L'ouverture commerciale à travers l'autorisation des opérateurs privés à importer a été «certes inévitable mais a été menée de manière trop rapide» ce qui a conduit, considère M. Bankhalfa, à l'émergence de l'importation au détriment de la production nationale. Aussi, fallait-il, peut-être, opter pour des privatisations partielles des grandes sociétés publiques de l'époque, comme la Sonacome ou la Sonelec, pour leur assurer une gestion moderne au lieu de les démanteler en unités non fiables, estime-t-il encore. Le 12 janvier 1988, l'ère des réformes fut inaugurée avec la promulgation des six lois, rappelle l'ex Délégué général de l'ABEF qui a précisé qu'il s'agissait des lois relatives à l'orientation des entreprises publiques économiques, la planification, le nouveau régime des banques et du crédit, l'institution des fonds de participation, le code de commerce, en plus des nouvelles mesures de la loi de finances de 1989. Détaillant ce dispositif, M. Bankhalfa note que «l'entreprise algérienne, débarrassée de la tutelle des administrations centrales, a été transformée en entreprise publique économique (EPE) autonome alors que la loi 90-10 du 14 avril 1990 portant loi sur la monnaie et le crédit, préparée en 1986, a redéfini les conditions de gestion des banques et libéralisé l'investissement étranger. La réforme sociale s'est d'autre part manifestée par la promulgation de nouvelles lois qui révisaient le «statut général du travailleur», réorganisaient les relations de travail, réglementaient l'exercice du droit syndical et du droit de grève et redéfinissaient les règles de concertation entre les partenaires sociaux. Toutes ces réformes n'ont cependant pas été bien «maturées», selon M. Bankhalfa, du fait de la chute des prix du pétrole et du contexte politique difficile qui a prévalu au cours de cette période. Cette situation a freiné le processus de réformes économiques et fait que l'économie nationale soit restée dépendante des hydrocarbures et tributaire de la volatilité des prix du pétrole.

[BIBLIOGRAPHIE]

Le choix de l'Algérie

Claudine Chaulet, Pierre Chaulet Essais



Issus du peuplelement colonial de l'Algérie, de familles implantées dans le pays à des époques différentes, Claudine Guillot et Pierre Chaulet, ont constitué dès 1954, à Alger, un couple résultant de la rencontre de deux traditions familiales. L'une marquée par le catholicisme social

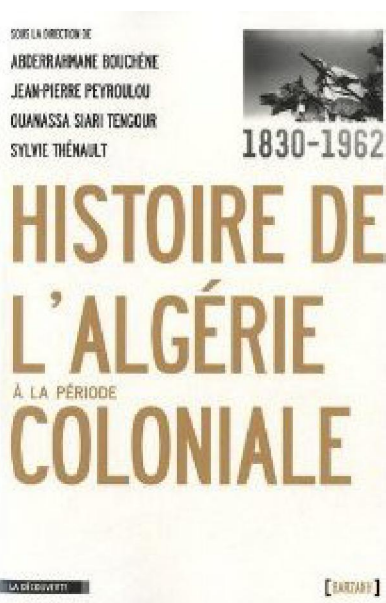
et le syndicalisme, l'autre par l'attachement aux valeurs républicaines et la résistance au nazisme. Français atypiques au temps colonial, perçus parfois comme Algériens atypiques dans l'Algérie d'aujourd'hui, ils méritaient que leur parcours soit raconté.

Histoire de l'Algérie à la période coloniale, 1830-1962

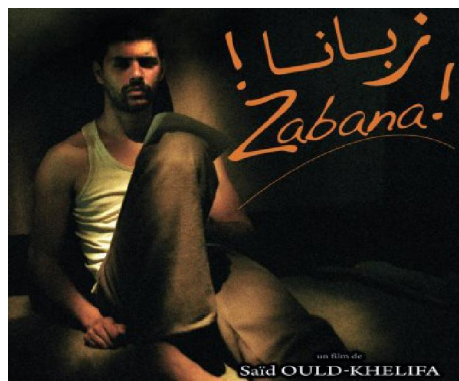
Abderahman BOUCHÈNE, Jean-Pierre PEYROULOU, Ouanassa Siari TENGOUR, Sylvie THÉNAULT

À l'occasion du cinquantième anniversaire de l'indépendance de l'Algérie, les Éditions La Découverte (Paris) et les Éditions Barzakh (Alger) publient conjointement et simultanément cet ouvrage collectif destiné à un large public sur l'histoire de l'Algérie à la période coloniale (1830-1962). En effet, en France comme en Algérie, celle-ci reste souvent mal connue des non-spécialistes, alors qu'elle est essentielle pour mieux comprendre la situation actuelle dans les deux pays, ainsi que leurs relations depuis l'indépendance en 1962.

Cet ouvrage replace ainsi la guerre d'indépendance dans le temps long de la période coloniale, car c'est bien dans cette longue durée que le conflit s'enracine. Il permet ainsi de rendre compte des résultats des nombreux travaux de recherche novateurs conduits sur la période comprise entre la conquête et le début de cette guerre



Film Zabana



Écrit par Azzeddine Mihoubi, le film retrace l'itinéraire militant d'Ahmed Zabana, premier martyr guillotiné par les forces coloniales.

Revue Confluences : Algérie, 50 ans après

N° 81

Printemps 2012

L'Algérie fête cette année les 50 ans de son indépendance, une occasion pour revenir sur son parcours à la fois politique, économique et culturel. C'est l'objectif recherché par la revue « Confluences Méditerranée » à travers ce numéro consacré à « L'Algérie, 50 ans après ».

CONFLUENCES Méditerranée

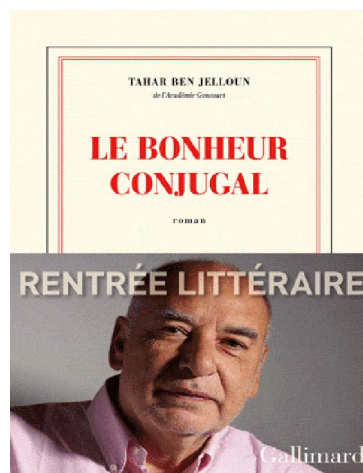
Algérie, 50 ans après



L'Harmattan

LE BONHEUR CONJUGAL

Tahar Ben Jelloun



Casablanca, début des années 2000. Un peintre, au sommet de sa gloire, se retrouve du jour au lendemain cloué dans un fauteuil roulant, paralysé par une attaque cérébrale. Sa carrière est brisée et sa vie brillante, faite d'expositions, de voyages et de liberté, foudroyée. Muré dans la maladie, il rumine sa défaite, persuadé que son mariage est responsable de son effondrement. Aussi décide-t-il, pour échapper à la dépression qui le

gquette, d'écrire en secret un livre qui racontera l'enfer de son couple. Un travail d'auto-analyse qui l'aidera à trouver le courage de se libérer de sa relation perverse et destructrice. Mais sa femme découvre le manuscrit caché dans un coffre de l'atelier et décide de livrer sa version des faits, répondant point par point aux accusations de son mari. *éditions Gallimard*